

AUTEUR·ES :

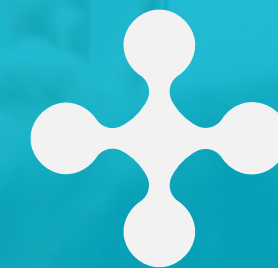
PASCAL JOBIN

MARIE-PIERRE JOLY

SOPHIE T. HÉBERT

ISABELLE-ANN LECLAIR-MALETTE

JENNIE CHARBONNEAU



Modèle de Lundy

Dans le cadre des webinaires de l'observatoire latin
sur l'enfance et la jeunesse

23 octobre 2025



IUJD

INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

Aujourd'hui

- Définition de la participation
- Enjeux et défis
- Présentation du Modèle de Lundy
 - ses quatre dimensions
 - des exemples d'application
- Des mythes à déconstruire / défis à relever
- Discussion

La participation est définie
comme « le processus
d'implication des jeunes
[et des enfants] dans les
institutions et les
décisions qui affectent
leur vie », de manière
active et ayant une
influence
(Checkoway, 2011, p. 341).



“La participation implique
de reconnaître les jeunes
[et les enfants] comme
des citoyens compétents”
(Checkoway, 2011)

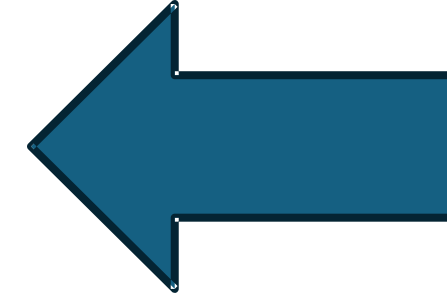


Participer à quoi plus précisément?

- **Les décisions qui les concernent**
 - Plan d'intervention, décision de placement, projet de vie, école, soins de santé, etc.
- **La vie quotidienne**
 - Habillement, repas, routine, activités, amis, heures de sortie, etc.
- **Les activités institutionnelles**
 - Comités d'usager, de résidents
 - Évaluation de programmes, développement de pratiques, appréciation des services, etc.
- **La participation sociale**
 - Associations, sports, bénévoles, participation politique, groupe de revendication, groupes militants
 - Projets de recherche

Participer à quoi plus précisément?

- Les décisions qui les concernent
- **La vie quotidienne**
 - Habillement, repas, routine, activités, amis, heures de sortie, etc.
- Activités institutionnelles
- Participation sociale



De manière
générale on
consulte surtout
les jeunes sur les
décisions du
quotidien

(MacPherson, 2021)

Quelques obstacles et défis à la participation

- La participation des jeunes vue comme une formalité sans conséquence réelle sur la prise de décision
- Culture organisationnelle: ex. , exigences bureaucratiques, gestion axée sur les résultats (NGP)
- Tension entre protection et participation; gestion du risque
- Surcharge de travail
- Ritualisation du travail
- *Etc.*

Quelques obstacles et défis à la participation

Leclair Mallette, I.-A., de Collason, D., Ledrich, U., Niang, A., Dumollard, M., Garcia Quiroga, M., Gonzalez, A., Herrera Soto, M. J. A., Jobin, P., Lacroix, I., Robichaud, M.-J., Schneider, J., Turcotte, M.-È., Vallejo Correa, V., Vargas Diaz, R. (2025). Obstacles et défis en matière de participation des enfants et des jeunes.

OBSTACLES ET DÉFIS EN MATIÈRE DE PARTICIPATION DES ENFANTS ET DES JEUNES

Les intervenant.e.s manquent de formation sur les approches qui favorisent la participation et l'éducation aux droits des jeunes



Les jeunes ont peu d'accès à l'information sur leurs droits



Les contraintes institutionnelles et temporelles nuisent à la construction d'une relation de confiance avec les jeunes.



Les personnes en situation de marginalisation sont peu représentées et donc moins entendues que les autres

Les jeunes ne sont pas toujours informé.e.s de leur droit de participer ou non.



QUI PARTICIPE ?



Les déplacements fréquents des jeunes dans les milieux de placement freinent leur participation



Les intervenant.e.s et chercheur.e.s ont des contraintes administratives et organisationnelles qui freinent leur marge manœuvre au quotidien.



La participation demande du temps



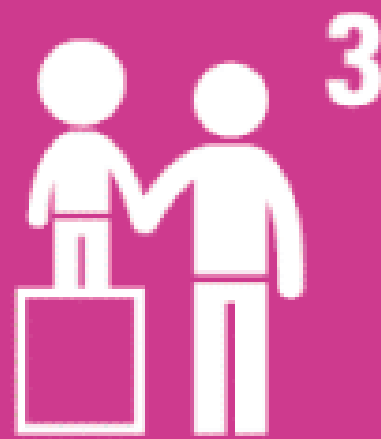
Le point de vue des adultes est souvent privilégié par rapport à celui des jeunes



1
DEFINITION D'UN
ENFANT



2
MEMES DROITS
POUR TOUS



3
INTERET
SUPERIEUR
DE L'ENFANT



4
RENDRE LES
DROITS



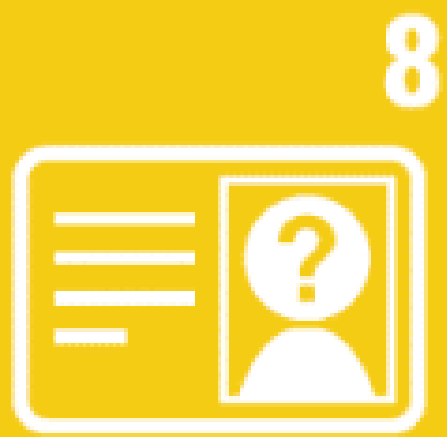
5
ROLE DE LA
FAMILLE



6
VIE, SURVIE ET
DEVELOPPEMENT



7
NOM ET
NATIONALITE



8
IDENTITE



9
NON-SEPARATION
DES FAMILLES



10
CONTACT AVEC
LES PARENTS
A L'ETRANGER



11
RESPECT DE L'AVIS
DES ENFANTS



12
LIBRE PARTAGE
DES IDEES



13
LIBERTE DE
PENSEE ET DE
RELIGION



14
CREER OU
REJOINDRE
DES GROUPES



15
PROTECTION DE LA
VIE PRIVEE



16
ACCES AUX
INFORMATIONS



17
RESPONSABILITE
DES PARENTS



18
PROTECTION
CONTRE LA
VIOLENCE



19
ENFANTS PRIVES
DE FAMILLE



20
ENFANTS ADOPTES

La participation est
un droit

Article 12

1. Les États parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité.
1. A cette fin, on donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire ou administrative l'intéressant, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant ou d'une organisation appropriée, de façon compatible avec les règles de procédure de la législation nationale.



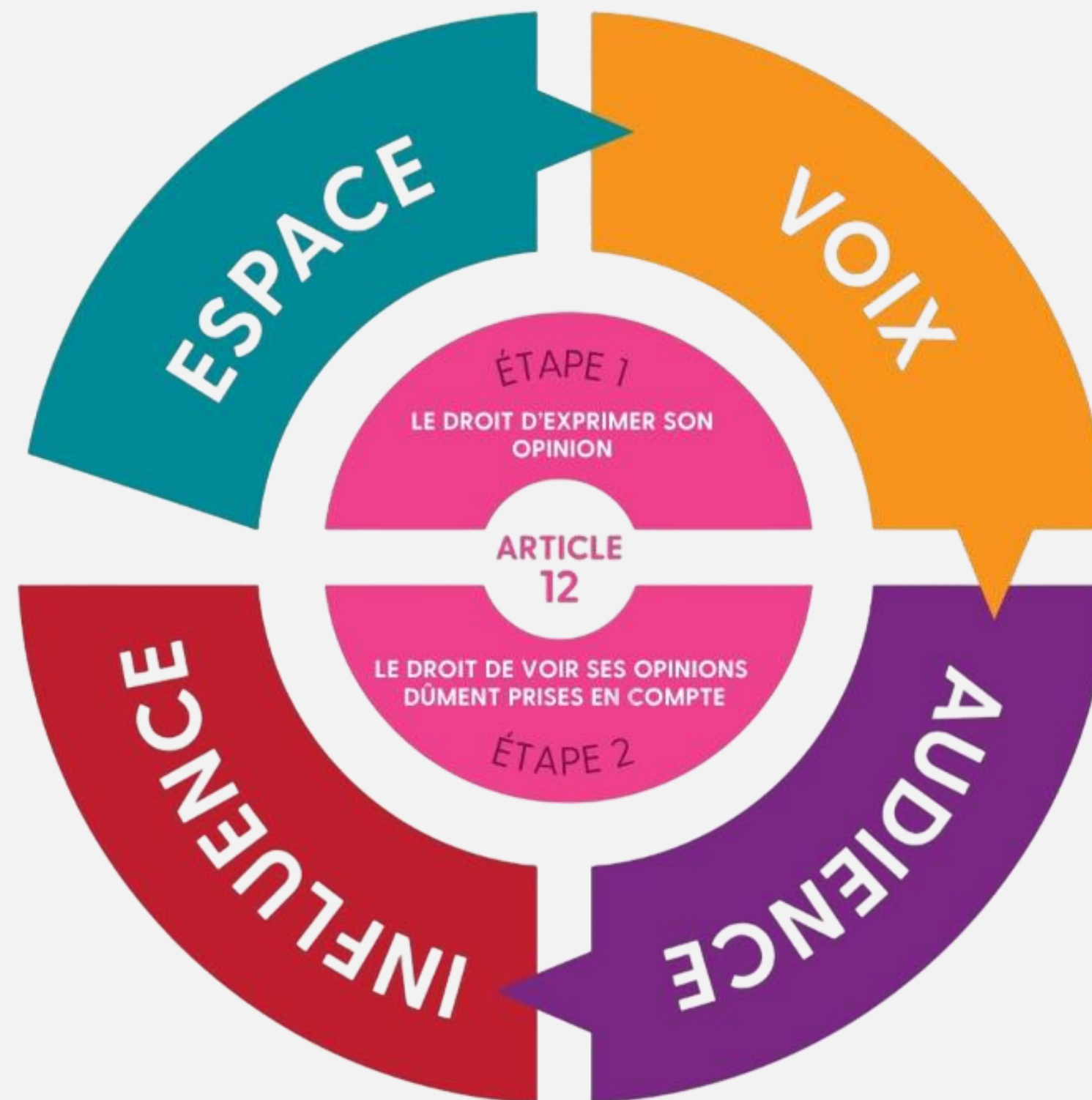


Le modèle de Lundy

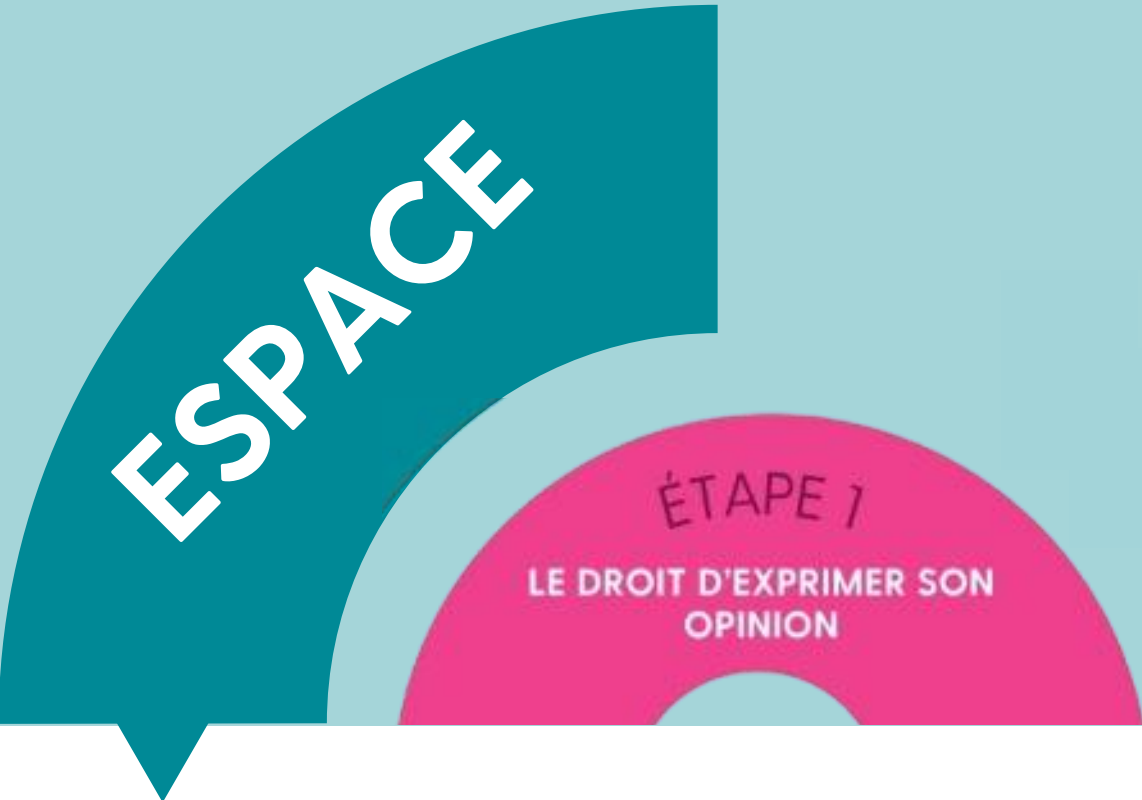
Ce modèle propose une approche pour conceptualiser l'article 12 de la Convention internationale sur les droits de l'enfant. Il met l'accent sur quatre éléments distincts, mais interreliés. Ces quatre éléments suivent un ordre chronologique logique.



IUJD



Outil original: [National Framework for Children and Young People's Participation in Decision-making](#)
Traduction: [Institut universitaire Jeunes en difficulté](#)



ESPACE

Les enfants et les jeunes doivent disposer d'occasions sécuritaires et inclusives pour exprimer leurs opinions.

- Comment garantirez-vous que les enfants et les jeunes soient impliqués le plus tôt possible ?
- Comment leur implication sera-t-elle maintenue ?
- Quelles mesures seront prises pour garantir un processus inclusif et accessible pour tous ?
- Comment seront-ils soutenus pour se sentir en sécurité et à l'aise pour s'exprimer ?





Voix

Les enfants et les jeunes doivent être accompagnés pour exprimer leurs opinions.



ÉTAPE 1
LE DROIT D'EXPRIMER SON
OPINION

- Avez-vous établi une liste claire des sujets sur lesquels vous souhaitez recueillir l'avis des enfants et des jeunes ?
- Comment les aiderez-vous à exprimer leurs opinions, tout en fournissant des informations accessibles et adaptées à leur âge ?
- Comment s'assurer qu'ils disposent de plusieurs moyens d'expression adaptés à leurs besoins ?
- Comment le processus leur permettra-t-il d'identifier les sujets qu'ils souhaitent aborder ?



AUDIENCE

ÉTAPE 2
LE DROIT DE VOIR SES OPINIONS
DÛMENT PRISES EN COMPTE

Les opinions des enfants et des jeunes doivent être écoutées.

- Comment les enfants et les jeunes sauront-ils à qui, comment et quand leurs avis seront communiqués ?
- Comment démontrerez-vous votre engagement à être informé et influencé par leurs avis ?
- Comment identifierez-vous et impliquerez-vous les décideurs pertinents (ceux responsables d'influencer le changement) ?
- Comment et quand un rapport ou un résumé adapté aux enfants ou aux jeunes de leurs avis seront-ils rédigés ?
- Comment vous assurerez-vous qu'ils aient l'opportunité de confirmer que leurs avis ont été correctement rapportés ?



IUJD



Ces opinions doivent être prises en compte dans les décisions et les actions, lorsque cela est approprié.

ÉTAPE 2
LE DROIT DE VOIR SES OPINIONS
DÛMENT PRISES EN COMPTE

- Comment les enfants et les jeunes seront-ils informés de l'étendue de leur pouvoir (y compris des limites) pour influencer la prise de décision ?
- Comment recevront-ils une rétroaction accessible et adaptée à leur âge à des moments clés et à la fin de la démarche?
- Quels sont vos plans pour vous assurer que les avis des enfants et des jeunes influencent les décisions ?
- Comment vous assurerez-vous qu'ils aient des opportunités d'évaluer le processus à chaque étape ?



L'exemple du comité des jeunes Programme jeunesse (organisations)



IUJD



Outil original: [National Framework for Children and Young People's Participation in Decision-making](#)
Traduction: [Institut universitaire Jeunes en difficulté](#)

L'exemple du comité-conseil Recherche DAVA



IUJD



Outil original: [National Framework for Children and Young People's Participation in Decision-making](#)
Traduction: [Institut universitaire Jeunes en difficulté](#)

Les droits des enfants à la participation : combattre les mythes



[Publication originale:](#)
Professeure Laura Lundy

Traduction:
[Publication Facebook](#)



IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ



Publication originale: professeure Laura Lundy | Traduction: [Institut universitaire des jeunes en difficulté \(IUJD\)](#)



Mythe: Ils sont trop jeunes

Ce droit est reconnu à tous les enfants capables de se forger une opinion. Tous peuvent s'exprimer sur les questions qui les concernent, y compris les tout-petits.



IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ



Publication originale: professeure Laura Lundy | Traduction: [Institut universitaire des jeunes en difficulté \(IUJD\)](#)



Mythe: Ils sont trop vulnérables

Plus un enfant est vulnérable, plus il est crucial de l'écouter. L'exclure ne fait qu'accroître cette vulnérabilité. L'important, comme toujours, est de créer un espace sûr et de lui apporter le soutien nécessaire.



IUJD INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

L'exemple des visites supervisées en contexte de protection de la jeunesse (décisions qui les concernent)



IUJD



Outil original: [National Framework for Children and Young People's Participation in Decision-making](#)
Traduction: [Institut universitaire Jeunes en difficulté](#)

Pourquoi la participation est-elle importante ?

Pour les enfants et les jeunes

- Un droit fondamental
- Estime de soi
- Sentiment de contrôle sur leur vie
- Socialisation à l'autonomie
- Développer des compétences importantes (ex. négociation, l'expression publique et la résolution de problèmes)

Pour le système

- Adaptation des services aux besoins des enfants et des jeunes (Ex. plan d'intervention mieux définis)
- Développer des relations de confiance
- Renforce leur un engagement dans leur processus clinique

Pour la société

- Rôle clé dans l'amélioration des services et des politiques publiques

RÉF: Healy et Darlington, 2009 ; Rap et al., 2019; (Cashmore, 2002 ; ten Brummelaar et al., 2018, Munro, 2001, Munro, 2015, Lacroix et al., 2020.



Boîte à outil Lundy

https://www.iujd.ca/sites/iujd/files/media/document/Modele-lundy_TraductionFr%20%282%29.pdf





Voici ce que nous avons fait avec ce que tu nous as dit

Nous avons écouté ton opinion (Résumé de ce que les enfants ont dit)

Il est de notre responsabilité de prendre ton opinion au sérieux.

Voici ce que nous avons pu faire.
Ton idée a été prise en compte et des mesures ont été mises en place.

Voici ce que nous avons fait.
(Description des actions menées ci-dessous)

À l'avenir:
(Les adultes doivent remplir les informations sur le suivi)

Nous serions en mesure de reconsidérer si...

Merci. Tu peux toujours nous envoyer d'autres idées via... (Site web, courriel, etc.)

Voici ce que nous ne pouvons pas faire et pourquoi.

Nous n'avons pas pu réaliser ton idée parce que...
(argent, capacité, temps, responsabilité, etc.)

Prochaines étapes
(Les adultes doivent remplir les informations sur le suivi)

Outil original: [Understanding Children's Invoov Toolkit](#) | Traduction: [Institut universitaire Jeunes en difficulté](#)

Formulaire de rétroaction des enfants et des jeunes (pour les groupes)

Garçon ☐ Fille ☐ Autre ☐ Je ne sais pas ☐ — Âge

Coche le nombre d'étoiles que tu donnerais aux éléments ci-dessous. Cinq étoiles est la meilleure note.

ESPACE	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★
J'ai été écouté(e) dès le début.										
Je me suis senti(e) à l'aise pour donner mon opinion.										
Je me suis senti(e) en sécurité pour donner mon opinion.										

Différentes voix ont été entendues et incluses.

VOIX	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★
J'ai eu l'opportunité de donner mon opinion.										
J'ai eu assez d'informations pour donner mon opinion.										
J'ai reçu du soutien pour faire entendre ma voix.										
J'ai bien compris ce qui était discuté.										
J'ai pu donner mon opinion de la manière que je voulais.										
J'ai eu assez de temps pour parler.										

AUDIENCE	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★
Je sais qui souhaite entendre notre opinion.										
Je sais pourquoi ils veulent recueillir l'avis des jeunes.										
Ils ont été honnêtes sur ce qu'ils essaieraient de faire avec notre avis.										

INFLUENCE	★	★	★	★	★	★	★	★	★	★
Je sais où notre avis sera discuté ensuite.										
Je sais comment on nous fera savoir ce qu'il adviendra de notre avis.										
Je pense que ce qu'on a dit sera pris au sérieux.										

Qu'est-ce que tu as le plus aimé de ta journée d'aujourd'hui ?

.....

.....

.....

Que changerais-tu de la journée d'aujourd'hui ?

.....

.....

.....

La NOURRITURE était...

😊 ☹️ ☹️ ☹️ ☹️ ☹️

La SALLE était...

😊 ☹️ ☹️ ☹️ ☹️ ☹️

Merci

!



INSTITUT
UNIVERSITAIRE
JEUNES EN DIFFICULTÉ

iujd.ca

